

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Slide Econo-Spray 1 Silicone Mold Release

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 40510PC-FR

Code du produit 40510PC
Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1950

Autres informations

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Démoulage industriel

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ Contacter un distributeur canadien local Pour les FDS conformes

Adresse du fabricant

Slide Products Inc.
 430 Wheeling Road
 Wheeling, IL 60090
 Phone: 1-847-541-7220
 Fax: 1-847-541-7986

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide clair en aérosol **État physique** Aérosol

Classification

| | |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 |
| Toxicité par aspiration | Catégorie 1 |
| Aérosols inflammable | Catégorie 1 |
| Gaz sous pression | Gaz comprimé |

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Aérosol extrêmement inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Conseils de prudence - Prévention

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|----------------------|------------|------------|---|---|
| Heptane | 142-82-5 | 45-70 | - | - |
| Propane | 68476-86-8 | 15-40 | - | - |
| Polydimethylsiloxane | 63148-62-9 | 1-5 | - | - |

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Buvez beaucoup d'eau ou de lait immédiatement. Appeler immédiatement un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac en cas d'ingestion. La surexposition par inhalation peut causer des maux de tête, des nausées, des étourdissements, une diminution de la pression artérielle. Cause une irritation de la peau et une délipidation de la peau lors de contacts répétés / prolongés. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeurs et l'inconfort.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique. Pulvérisation ou brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Non déterminé.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 120 ° F. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Essai de projection de flamme aérosol:> 18 "extension à 70 F.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

| | |
|---|--------|
| Sensibilité aux chocs | Aucun. |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Aucun. |

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Laver à fond après manutention. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 °F.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings | Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings | TWA - Ontario | Québec |
|-----------------------|--|--|-------------------------------|--|
| N-Heptane 142-82-5 | TWA: 400 ppm TWA: 1640 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 2050 mg/m ³ | TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm | TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm | TWA: 400 ppm TWA: 1640 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 2050 mg/m ³ |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps No se requieren guantes protectores, pero se recomiendan.

Protection respiratoire Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| État physique | Aérosol |
| Aspect | Liquide clair en aérosol |
| Couleur | Non déterminé |
| Odeur | Non déterminé |
| Seuil de perception de l'odeur | Non déterminé |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|-------------------------|----------------------------|
| pH | Non déterminé | |
| Point de fusion / point de congélation | Non déterminé | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | 70 °C / 158 °F | |
| Point d'éclair | Non disponible | |
| Taux d'évaporation | Plus rapide que l'éther | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Non déterminé | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | 7.5% | |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | 1.2% | |
| Pression de vapeur | 137 mm Hg | |
| Densité de vapeur | Plus lourd que l'air | |
| Densité relative | 0.6288 | |
| Solubilité dans l'eau | Non déterminé | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Non déterminé | |
| Coefficient de répartition | Non déterminé | |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|---------------------------------|----------------|----------------------------|
| Température d'auto-inflammation | Non déterminé | |
| Température de décomposition | Non déterminé | |
| Viscosité cinématique | Non déterminé | |
| Viscosité dynamique | Non déterminé | |
| Propriétés explosives | Non déterminé. | |
| Propriétés comburantes | Non déterminé. | |
| <u>Autres renseignements</u> | | |
| Point de ramollissement | Non déterminé | |
| Masse moléculaire | Non déterminé | |
| Teneur en COV (%) | Non déterminé | |
| Masse volumique du liquide | Non déterminé | |
| Masse volumique apparente | Non déterminé | |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| Réactivité | Pas réactif dans des conditions normales. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Risques de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Conditions à éviter | Eviter les températures supérieures à 120 °F. Ne pas percer ou incinérer les récipients. |
| Matières incompatibles | Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

| | |
|------------------------------|-------------------------------------|
| Contact avec les yeux | Éviter le contact avec les yeux. |
| Contact avec la peau | Peut être nocif par contact cutané. |
| Inhalation | Ne pas inhaler. |
| Ingestion | Ne pas ingérer. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

| | |
|--|----------|
| ETAmél (cutané) | 2,935.40 |
| ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) | 103.00 |

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|
| Heptane 142-82-5 | - | = 3000 mg/kg (Rabbit) | = 103 g/m ³ (Rat) 4 h |
| Polydimethylsiloxane 63148-62-9 | > 24 g/kg (Rat) > 17 g/kg (Rat) | > 2 g/kg (Rabbit) | - |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|---------------------|---------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Heptane 142-82-5 | - | 375.0: 96 h Cichlid fish mg/L LC50 | - | 10: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 |

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|-----------------------|------------------------|
| Heptane 142-82-5 | 4.66 |
| Propane 68476-86-8 | <=2.8 |

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Classe de danger 2.1

TMD

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Classe de danger 2.1

MEX

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Classe de danger 2.1

IATA

Numéro ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aerosols, inflammable
Classe (s) de danger relatives au transport 2.1

IMDG

Numéro ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Classe (s) de danger relatives au transport 2.1
Polluant marin Heptane

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

| Nom chimique | TSCA | LIS/LES | EINECS/ELI NCS | ENCS | IECSC | KECL | PICCS | AICS |
|----------------------|------|---------|-------------------|------|-------|------|-------|------|
| Heptane | X | X | X | X | X | X | X | X |
| Propane | X | X | X | | X | X | X | X |
| Polydimethylsiloxane | X | X | | X | X | X | X | X |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA
DERNIÈRE RÉVISION**

| | | | | |
|-------------|--------------------------------|---------------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| NFPA | Risques pour la santé | Inflammabilité Non | Instabilité Non | Dangers particuliers |
| | Non déterminé | déterminé | déterminé | Non déterminé |
| HMIS | Risques pour la santé 1 | Inflammabilité 4 | Dangers physiques 0 | Protection individuelle B |

*Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé*

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|----------------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) |
| STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale |
| * | Désignation de la peau |

Date de révision : 29-Jan-2019

Note de révision: classification mise à jour

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique